

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rennes, le 15/01/2021

COVID-19 – CORONAVIRUS EN BRETAGNE Point de situation sanitaire du 15 janvier 2021

Les points sanitaires sont communiqués le lundi, le mercredi et le vendredi. La dynamique de dépistage est précisée le mercredi. Les données relatives aux EHPAD sont intégrées le vendredi. Le suivi des cas confirmés est élaboré à partir des données de Santé Publique France, qui comptabilisent les résultats des analyses (test PCR) effectuées par les laboratoires publics et privés.

La Bretagne enregistre **1054 cas** positifs supplémentaires au cours des dernières 48h¹.

Le taux d'incidence² s'élève désormais à **89,3 cas pour 100 000 habitants** au niveau régional avec un taux de positivité³ de **4 %**.

La hausse du taux d'incidence se poursuit avec une activité hospitalière toujours élevée.

Pour sauver des vies, nous devons rester solidaires face au virus : continuer à faire preuve d'une vigilance collective, respecter les gestes barrières et le port du masque, dans la sphère publique comme dans la sphère privée, et respecter le couvre feu qui s'avère efficace pour freiner la circulation de la Covid.

	Nombre de cas confirmés		Taux d'incidence pour 100 000 habitants au 15 janvier 2021 et évolution (1)	
	Depuis le début de l'épidémie	Évolution (1)		
22	9542	105	59,9	-2,3
29	12188	162	65,5	-3,7
35	29236	558	135,3	+11,6
56	12531	229	75	+5
Bretagne	63497	1054	89,3	+3,5

Contact presse
Direction de cabinet
Département communication

Tél : 02 22 06 72 64
Mél : ars-bretagne-communication@ars.sante.fr
www.bretagne.ars.sante.fr



6, Place des Colombes
CS 14250 – 35042 Rennes Cedex

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne

- **568** hospitalisations en cours (+18¹), dont 34 (-5¹) en service de réanimation.
- depuis le début de l'épidémie :
 - **3 629** patients hospitalisés ont regagné leur domicile (+55¹) ;
 - **791** patients sont décédés (+13¹).

Point de situation EHPAD :

- **396 EHPAD** ont déclaré au moins 1 cas confirmé par test PCR (+17 depuis **vendredi 8 janvier**) ;
- **197 résidents y sont décédés** (+3 depuis **vendredi 8 janvier**).

La Bretagne compte actuellement **73 clusters (+18¹)** en cours d'investigation par l'ARS Bretagne :

- **5** dans les Côtes d'Armor (1 en milieu professionnel, 1 en établissement de santé, 1 en EHPAD et 2 en sphère privée) ;
- **19** dans le Finistère (12 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 3 en EHPAD, 1 en milieu scolaire et universitaire et 2 en sphère privée) ;
- **34** en Ille-et-Vilaine (3 en milieu professionnel, 11 en établissement de santé, 2 en établissement pour personnes handicapées, 11 en EHPAD, 2 en milieu scolaire et universitaire et 5 en sphère privée) ;
- **15** dans le Morbihan (2 en milieu professionnel, 3 en milieu scolaire et universitaire, 3 en établissement de santé, 1 en établissement pour personnes handicapées, 2 en EHPAD et 4 en sphère privée).

Information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Lieux de dépistage et de vaccination : www.sante.fr
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : **0 800 130 000**

1- Données par rapport au 13/01/21

2- Le taux d'incidence représente le nombre de nouveaux cas de COVID-19 diagnostiqués par un test PCR survenus au cours des 7 derniers jours rapporté au nombre d'habitants du département. L'unité adoptée est pour 100 000 habitants.

3- Le taux de positivité représente le nombre de cas positifs au Covid (test PCR) rapporté au nombre de personnes testées, sur 7 jours.